



ASIE/TERRE SAINTE - Diminution de moitié de la présence des chrétiens dans les territoires palestiniens depuis l'an 2000

Jérusalem (Agence Fides) – Le pourcentage de chrétiens au sein de la population des Territoires palestiniens a été divisé par deux entre 2000 et 2013, passant de 2 à 1% en treize ans. Par ailleurs, Jérusalem, qui, en 1948, comptait 27.000 chrétiens, a vu leur nombre se réduire à quelques 5.000. Tels sont quelques-unes des données recueillies par le Pr. Hanna Issa, chrétien palestinien, Enseignant de Droit international et Secrétaire général du Comité islamo-chrétien pour la sauvegarde de Jérusalem et des Lieux Saints qui, sur la base de ses études, a souvent qualifié la diminution du nombre des chrétiens au Moyen-Orient de « catastrophe sociale ». Une synthèse réalisée par le Pr. Issa et parvenue à l'Agence Fides indique qu'actuellement les chrétiens présents dans les territoires palestiniens occupés par Israël en 1967 sont au nombre de 47.000 alors que 110.000 vivent dans les régions constituant depuis 1948 l'Etat d'Israël.

La diminution drastique en pourcentage de la présence chrétienne dans les territoires palestiniens est due aux phénomènes d'émigration mais surtout à des taux de croissance démographique beaucoup moins élevés parmi les chrétiens que dans le cadre de la majorité musulmane de la population locale. Dans tous les cas – remarque le Père Manuel Musallam, longtemps Curé à Gaza et désormais responsable des rapports avec les communautés chrétiennes du Département des relations extérieures du Fatah – il faut affronter de manière sérieuse les facteurs politiques, économiques et sociaux qui favorisent le départ des chrétiens. Ils émigrent à la recherche de nouvelles perspectives de travail, pour raisons d'études ou pour fonder une famille. « Ils quittent Gaza et d'autres zones parce que les conditions minimales d'une existence digne font défaut. A Jérusalem, nombre sont ceux qui se sont résolus à vendre leurs maisons à cause des offres alléchantes qu'ils ont reçu », leur permettant de garantir le transfert de toute la famille dans un pays occidental quelconque et l'accès à des niveaux de bien-être plus élevés. L'Autorité palestinienne – remarque le Père Musallam – est appelée à mettre en œuvre des mesures et un soutien en vue de la conservation de la présence des chrétiens : sauvegarde du droit à l'étude des étudiants et accès non pénalisé au monde du travail et au logement pour les nouvelles familles ».

« Lundi 15 avril – souligne le Père Rifat Bader, prêtre jordanien et Directeur du Center for Studies and Media, sis à Amman – le Pape François recevra la délégation officielle du Patriarcat latin de Jérusalem, conduite par le Patriarche, S.B. Fouad Twal. Ce sera une occasion pour réaffirmer la communion avec le nouveau Successeur de Saint Pierre et avec l'Eglise universelle. Le Patriarche invitera certainement le Pape à se rendre en Terre Sainte. Nous demandons au Pape des prières pour la Terre Sainte et afin que les chrétiens qui y vivent puissent également demeurer dans les lieux où Jésus a vécu. Nous demandons par ailleurs à la diplomatie du Saint-Siège qu'elle poursuive toujours son action en faveur de la paix et de la justice ». (GV) (Agence Fides 12/04/2013)